

Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République, de Sa Majesté Hassan II, roi du Maroc, et de M. Félix Houphouët-Boigny, Président de la Côte d'Ivoire, sur l'aide militaire au Tchad, le problème palestinien et les problèmes d'Afrique australe, Casablanca le 16 décembre 1988.

QUESTION (RFI).- Monsieur le Président, vous avez rencontré ce matin, votre homologue tchadien, le Président Hissène Habré, alors peut-on savoir quel sera l'avenir du dispositif Epervier au Tchad et avez-vous évoqué le problème de la rénovation de la piste de Faya-Largeau ?

- LE PRÉSIDENT.- Absolument. J'ai eu cet entretien ce matin. Nous avons parlé de beaucoup d'autres choses, mais cette question devait être évoquée. La France compte bien alléger le système Epervier qui a été construit pour organiser la défense du Tchad contre l'invasion. Dès lors que l'on approche de la paix, que cet état - Le Tchad - a réalisé son unité et rétabli sa souveraineté, le besoin militaire n'est pas le même, donc je compte bien en effet procéder à l'allègement de ce système. Quant à la piste, eh bien nous en avons débattu, de la même façon que ce n'est pas la même urgence qu'en temps de guerre. La France n'a manqué à aucun de ses devoirs à l'égard du Tchad, pendant les années qu'a duré le conflit. Elle a pris sa part, je le crois, au rétablissement du droit dans cette région de l'Afrique. A Paris on débat actuellement de ce qu'il conviendra de faire pour la répartition des crédits internes naturellement à notre budget. Je souhaite une réduction des frais envisagés pour cette piste, sans doute aussi ira-t-on vers une destination plus civile que militaire, mais les travaux ne sont pas pour autant abandonnés, ils seront davantage étalés dans le temps.

QUESTION.-

- SA MAJESTÉ LE ROI.- Je vous répondrai en français, par courtoisie à l'égard de mes deux grands amis, M. le Président Mitterrand et M. le Président Houphouët-Boigny.

- Effectivement, la participation des pays africains a été très importante tant qualitativement que quantitativement. Effectivement, ça m'a donné l'occasion de reprendre contact avec tous mes frères, la plupart de mes frères d'Afrique. Je ne souhaite qu'une chose, c'est de pouvoir retrouver mon siège à l'OUA.

- Ceci dit, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, jamais la coopération bilatérale entre le Maroc et beaucoup de pays d'Afrique n'a été aussi florissante.

- Pour passer à la deuxième question que vous avez posée, nous estimons que la nouvelle position prise par Washington, tant à l'échelon de la Maison Blanche que du State Department est une position qui est tout à fait réaliste et logique. L'attitude du State Department concernant la présence de M. Yasser Arafat à New York est à notre avis, injustifiée et totalement illégale si l'on voit, si l'on étudie l'accord de siège qui existe entre les Nations unies et les Etats-Unis.

- Enfin le principal maintenant. Et, comme disait un homme que nous avons tous estimé, M. François Mauriac : "l'histoire ne se corrige pas comme un devoir de français". Les Etats-Unis ont rattrapé l'erreur qu'ils ont commise, ils ont décidé d'ouvrir les premiers contacts avec l'OLP par

l'intermédiaire de leur ambassadeur à Tunis. Nous considérons ce premier pas - moi personnellement je considère - comme étant l'entrée dans le processus, je dis toujours que dans ces cas-là, ce qu'il faut c'est mettre le pied à l'étrier, et si on sait monter à cheval, une fois le pied dans l'étrier, eh bien on peut maîtriser la monture. Je pense que des perspectives heureuses s'ouvrent devant nous.\

QUESTION (RFI).- Majesté, le protocole d'accord qui a été signé récemment à Brazzaville a permis une accélération de l'histoire dans la région. Est-ce qu'au cours de votre dernière rencontre avec Eduardo Dos Santos vous auriez évoqué une éventuelle rencontre avec Jonas Savimbi pour le règlement de la crise intérieure angolaise ? Et ma deuxième question aurait trait au conflit du Sahara. Je souhaiterais savoir ce qui a été dit hier au cours du dîner puisque vous seriez intervenu sur cette question. Est-ce que la France pourrait éventuellement jouer un rôle de médiation dans ce conflit ? Je vous remercie.

- LE ROI.- D'abord, je connais Monsieur Savimbi de fort longue date. J'ai eu le plaisir et la joie de rencontrer le Président Dos Santos pour la première fois lorsqu'il a fait une visite de travail à Fès. Nous avons naturellement avec l'un et l'autre parlé du problème de l'Angola, bien que le Maroc statutairement ou institutionnellement ne soit pas membre des commissions appropriées pour régler ce conflit. Ceci dit, j'estime que tout chef d'Etat, qu'il soit africain ou non africain, se doit lorsqu'il y a un effort de réconciliation nationale d'apporter, sans s'immiscer dans les affaires de souveraineté, sa contribution pour que les frères se réconcilient.

- Pour ce qui est du conflit concernant le Sahara, je n'ai jamais demandé à la France de jouer un rôle de médiation car la situation géo-politique de fait de ce conflit, embarrassait fort et le Président français et son gouvernement et cela depuis 1972-73. Je dois dire que le Président Mitterrand ici présent a été l'un de ceux qui m'ont le plus aidé dans ce domaine parmi les chefs d'Etat, le jour où il m'a adressé une lettre m'expliquant qu'aux yeux de la France, la meilleure solution - le raccourci le plus sûr, à court terme et à long terme - était d'engager le processus référendaire. Nous l'avons fait, nous ne demanderons jamais à la France de servir d'intermédiaire ou de faire une médiation, d'abord parce que nous ne voulons pas la gêner puis deuxièmement, le dossier est maintenant devant le secrétaire général des Nations unies, mais nous souhaitons que le gouvernement et le Président de la France, qui sont membres permanents du Conseil de sécurité avalisent toujours le programme et le projet du secrétaire général visant un référendum équitable et à l'abri de toute contrainte.\

QUESTION (Observateur de Jeune Afrique).- Maintenant que le processus de paix semble bien engagé au Proche-Orient, que pourrait faire l'ensemble franco-africain, et singulièrement les Présidents Mitterrand, Houphouët-Boigny et Sa Majesté le Roi du Maroc ?

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui me concerne, j'ai déjà fait connaître les positions de la France depuis plusieurs années et particulièrement après la réunion d'Alger de l'OLP où j'ai tout de suite estimé qu'il s'agissait là d'un pas déterminant qui allait dans le bon sens, et que si le problème de la reconnaissance de l'Etat dans les conditions présentes se posait pour la France puisque sa jurisprudence consiste à reconnaître les Etats qui disposent d'un territoire défini et d'un gouvernement, il n'en restait pas moins que l'OLP avait fait la démonstration, la preuve de sa représentativité qu'il convenait de reconnaître cette représentativité-là, ce qui conduira aux aménagements politiques correspondants. Quant à la décision prise à un moment donné par le secrétaire d'Etat américain de refuser à Yasser Arafat l'entrée du territoire américain, j'ai tout de suite fait connaître mon vif regret d'une attitude qui n'avait pas de sens à mes yeux. Ensuite la façon dont les Etats-Unis d'Amérique viennent d'engager les conversations avec l'OLP par l'intermédiaire de leur ambassadeur à Tunis, me paraît à moi-aussi être un très bon élément, étant entendu que seule une conférence internationale, il y a plusieurs années je l'avais demandé, je crois même avoir été peut-être - je ne cherche pas du tout à qualifier en quoi que ce soit cette initiative - le premier à l'avoir demandée, cette conférence internationale qui devrait comprendre les pays intéressés de la région, et peut-être un comité préparatoire où se trouveraient, en tout cas, les membres permanents du Conseil de sécurité, seule cette conférence sera en mesure de régler les problèmes posés, territoires, frontières, application des résolutions des Nations unies sur la sécurité et les frontières reconnues d'Israël, les statuts de Jérusalem et i'en passe. Il faut

sur la sécurité et les frontières reconnues à Israël, les statuts de Jérusalem, et j'en passe. Il faut donc que la discussion actuelle débouche sur cette conférence. On peut prévoir que du temps passera avant d'en arriver là, et il ne semble pas que les belligérants soient disposés à se soumettre aux conditions que l'un ou l'autre pose, il faudra de la ténacité, mais je crois devoir ne rien ajouter aujourd'hui. La décision relèvera de ce débat international. Personne ne peut se substituer à cette future conférence et je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant.

- SA MAJESTE LE ROI.- Et j'ajouterais que la chance de l'Afrique, c'est qu'elle a deux voies, c'est-à-dire deux chemins et il y a les pays africains qui sont membres de la Ligue arabe et qui peuvent jouer un rôle, disons, de réalisme, de même qu'il y a en Afrique, des pays qui ont des relations avec Israël et qui pourront eux aussi, à mon avis, remplir un rôle important. Cette bivalence africaine ne peut être, à mon avis, que positive et bénéfique pour que ce conflit se règle le plus rapidement possible.

QUESTION.- Ma question s'adresse essentiellement au Président Mitterrand : premièrement, est-ce que la situation est mûre maintenant pour une visite de Yasser Arafat en France, et deuxièmement, quel est le langage qui peut être employé à l'égard d'Israël pour l'amener à assouplir ses positions ?

- LE PRESIDENT.- Sur le premier point, j'ai déjà eu l'occasion de vous répondre qu'aucune démarche n'a été entreprise de part ni d'autre pour d'éventuelles rencontres. Deuxièmement, qu'il n'y avait aucune opposition de principe, je l'ai répété depuis plusieurs années, de telle sorte que ce n'est pas la situation présente qui me conduit à apporter cette précision : il n'y a eu aucune objection de principe, il s'agissait d'un problème d'opportunité et cette opportunité est naturellement plus vraisemblable aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Mais je ne peux conclure que cela : ce n'est pas dans les projets tels qu'ils sont prévus ni par M. Yasser Arafat ni par moi-même. On verra bien, mais je me réserve absolument toute latitude dans le cours de 1989.

- Par rapport à Israël, je continuerai de dire ce que j'ai déjà dit, je suis un ami d'Israël. Je souhaite qu'Israël puisse véritablement exister dans la sécurité et comme l'ont dit les Nations unies, derrière des frontières sûres et reconnues. Tout doit être fait pour que cet Etat et que pour que le peuple qui vit là se sente assuré de sa survie et de son histoire. Et en même temps, il est bien évident que le peuple palestinien - et cela je l'ai dit à la Knesseth en 1982, voyez ce n'est pas un discours de circonstance - que le peuple palestinien était bien en droit de disposer d'une patrie, donc d'une terre et sur cette terre de bâtir les structures d'un Etat. Cela a été dit il y a un peu plus de six ans. Si la perspective se rapproche aujourd'hui comme il le semble, tant mieux ! Le reste, c'est ce que je dirai en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, devant la conférence internationale, si jamais les circonstances se présentent favorablement d'une conférence internationale à qui il appartient de régler ou de proposer le règlement de l'ensemble des questions pratiques que l'on se pose à ce sujet. Quand on me dit successivement verrez-vous M. Yasser Arafat, estimez-vous que les Palestiniens ont droit à une patrie ? Oui, oui bien entendu. Et pensez-vous qu'Israël doive vivre dans la sécurité ? Oui, bien entendu. Mais par quelle façon, de quelle manière, c'est à la conférence internationale de régler ces choses.

QUESTION.- Monsieur le Président Boigny, (RFI, la section arabe), parallèlement à ce sommet et du fait que quelques chefs d'Etat africains avaient reçu des lettres de M. Yasser Arafat, est-ce qu'il y aurait un pays ou des pays africains qui auraient reconnu l'Etat palestinien proclamé au CNP ?

- LE ROI.- Il y en a, naturellement.

- LE PRESIDENT.- Il y en a...

- QUESTION.- ... Et ceux qui n'ont pas jusqu'à présent reconnu l'Etat palestinien ?

- HOUPHOUET-BOIGNY.- Eh bien cela ne veut pas dire que ceux-là ne seront pas nécessaires à l'établissement de la paix. Il faut qu'il y en ait qui puissent parler aux uns et aux autres, dans la discrétion, pour la recherche de l'efficacité.

- QUESTION.- Pour quelles raisons jusqu'à maintenant la Côte d'Ivoire n'a pas reconnu l'Etat palestinien ?

- LE ROI.- Le Président vous a dit que c'était une affaire de discrétion et d'efficacité. Je pense qu'en plus c'est une affaire de libre souveraineté.

- REPONSE.- Je suis conscient dans mes démarches. Au moment de la création de l'OUA, j'ai refusé d'admettre le GPRA à l'OUA. Pourquoi ? Alors que c'était mon ami Ferhat Abbas qui était Président du GPRA alors que nous reconnaissons l'héroïsme dont faisaient preuve nos amis algériens, pour faire accéder leur pays à l'indépendance. La question s'était posée de savoir si Ferhat Abbas à la tête d'un pays qui n'était pas encore indépendant, libre, et souverain devait venir siéger avec nous, au sein de l'OUA. Nous avons refusé. Mais nous avons corrigé cela immédiatement en disant, il appartient à nous, devenus indépendants, de soutenir tous les mouvements en lutte pour l'indépendance, y compris le GPRA et c'est ce que nous avons fait pour lui comme pour les territoires portugais en lutte. Il faut que nous soyons constants avec nous-mêmes. D'ailleurs le Président Mitterrand vous l'a dit, il faut que cela soit le pays libre, indépendant, souverain, alors laissez-moi dans la position qui est la mienne.\

QUESTION (BBC, section française).- Majesté, jusqu'à présent, il semblait que la Présidence du sommet franco-africain était symbolique, mais votre Majesté s'est engagée à prendre en charge les problèmes des Africains, votre Majesté a même prévu, à mi-chemin des deux exercices, une conférence des ministres des affaires étrangères. Alors votre majesté compte-t-elle donner une nouvelle impulsion aux relations maroco-africaines, inter-africaines, euro-africaines et arabo-africaines ? Et auquel de ces registres, votre Majesté compte-t-elle donner la priorité ?

- LE ROI.- Il est fort opportun que ce soit la BBC, donc une émission anglaise qui pose la question car toute la vie de l'Angleterre est fondée sur des coutumes, particulièrement sur le plan constitutionnel. La conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique est elle aussi coutumière, elle n'est pas écrite. Elle n'a pas le côté rigide avec un secrétariat général, un secrétariat permanent, elle n'a donc pas ses structures connues que nous voyons dans un certain nombre de conférences. Mais cela n'empêche pas que la concertation existe, que nous nous voyons souvent entre nous, Africains, et que beaucoup d'entre nous voient très souvent le Président de la République française, qui est le seul pays non africain de cette conférence. J'estime que le Président en exercice a le droit et l'obligation morale de faire entendre la voix de l'Afrique et de porter le message africain. Ceci n'est pas une innovation. C'est une coutume, une tradition qui existe depuis longtemps. La seule chose que nous venons de créer, avec le consensus de tous les membres présents, c'est que nos ministres des affaires étrangères puissent se réunir à mi-chemin de l'année afin d'assurer le suivi, et surtout de préparer la réunion des chefs d'Etat en fonction des problèmes qui seront posés à l'humanité, au monde qui nous intéresse et des programmes que peut-être nous devons établir pour y répondre.\

QUESTION.- Ma question s'adresse à M. le Président de la République de France : la conférence regroupait à l'origine les pays francophones, les anciennes colonies de la France. Aujourd'hui la conférence s'est ouverte à d'autres pays qui ne font pas partie de la communauté francophone d'Afrique. Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que la France associe d'autres pays européens à cette conférence-là ?

- LE PRESIDENT.- Cela fait déjà assez longtemps que des pays non francophones se sont joints à cette conférence. Ensuite ce sont les Présidents, particulièrement africains, qui ont pris sur eux d'inviter un certain nombre de leurs collègues du continent. Ils ont bien fait mais dès lors que tel ou tel pays s'est trouvé convié une fois, il est difficile de lui dire, la fois suivante, vous ne viendrez pas, alors, en effet, cela a tendance à s'étendre. Dans la mesure où cela présenterait une difficulté pour que les pays francophones puissent se retrouver, nous avons depuis la dernière fois, depuis l'avant-dernière fois, c'est la troisième, nous avons organisé la première journée, une rencontre particulière entre les Présidents des pays francophones. C'est ainsi que le premier soir s'est tenu un repas où j'ai retrouvé tous les présidents francophones, repas qui s'est prolongé assez tard dans la nuit, et on a beaucoup parlé entre nous. Et puis le lendemain nous nous sommes trouvés en séance plénière avec tous les autres et nous nous en portons fort bien. Donc, il n'y a pas de ce point de vue-là tentative omniprésente mais qu'est-ce que vous voulez, un pays qui le demande, qui le souhaite vivement... pourquoi le lui refuser ? Est-ce que d'autres pays européens pourraient être conviés ? Nous n'allons pas faire une ONU bis, des Nations unies supplémentaires, on ne va pas non plus se substituer à l'OUA, dans ce cas-là, la France n'aurait

rien à y faire. Je n'ai pas l'intention, non je n'ai pas l'intention de convier d'autres pays européens à participer à ces assises, au demeurant l'initiative ne m'appartiendrait pas qu'à moi seul. Il existe entre la France et beaucoup de pays d'Afrique une relation particulière, des conventions, des commissions mixtes, tout un travail en commun qui n'est pas assimilable aux habitudes des autres pays. Voilà où nous en sommes.

- SA MAJESTE LE ROI.- Si vous voulez bien, on va admettre une dernière question, l'ultime, car M. le Président, François Mitterrand, doit prendre impérativement l'avion pour des obligations qu'il a déjà prévues.\

QUESTION.- Monsieur le Président, hier dans votre discours d'ouverture, vous vous êtes particulièrement dit satisfait de la signature du protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe. Hier le Président Nguesso vous a fait le point sur la question & la France a aujourd'hui des relations de plus en plus bonnes avec l'Angola. Avez-vous, vous personnellement, l'intention d'aider au retour effectif de la paix en Angola ? Si oui, comment ?

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je fais depuis des années. J'ai établi, non pas rétabli, j'ai établi des relations constantes avec l'Angola il y a également déjà pas mal d'années, et j'ai reçu assez souvent, le Président de cet Etat. Nous avons des accords de coopération avec l'Angola, ce n'est pas d'aujourd'hui. Nous avons fait partie du groupe de contact chargé d'aménager le processus de l'indépendance de la Namibie, et cela intéressait bien entendu l'Angola, et si la France s'est, à un moment donné, écartée de ce groupe de contact, c'est parce qu'il ne faisait rien et que nous ne voulions pas être complices de cette inertie. Nous nous intéressons beaucoup à ce sujet, j'en ai parlé avec le Président Nguesso, indépendamment des conférences plénières, j'en ai parlé ce matin, nous avons pris notre petit déjeuner ensemble, et nous avons orienté notre discussion sur ce sujet-là. La France peut contribuer à la paix et à l'accession de la Namibie à l'indépendance. Bien entendu je n'ai pas tendance à me mêler de ce qui ne me regarde pas directement quand on ne me le demande pas et il y a suffisamment de gens compétents et de pays voisins de la région qui se sont chargés de ces choses pour que je ne dépasse pas le stade du conseil & aujourd'hui si on demandait à la France de jouer un rôle plus direct, j'examinerai la chose & mais je fais toute confiance à ceux qui s'en sont chargés, particulièrement au Président de la République du Congo.\